



CONSEIL COMMUNAL
Rapport de la Commission de gestion (CoGes)
2023-2024
Exercice comptable 2023



Table des matières

1.	Séance constitutive	4
2.	Agenda 2023-2024	6
3.	Contrôle des préavis clôturés en 2023	7
3.1	Remarques et conclusions	7
4.	Visite de l'EVAM Ecublens.....	8
4.1	Questions / Réponses	8
4.2	Conclusion.....	11
5.	Visite de l'ancienne salle de réunion du Motty	12
5.1	Questions / Réponses	13
5.2	Conclusion.....	13
6.	Visite de la Ludothèque, Bibliothèque et Centre de jeunes	14
6.1	Questions / Réponses	17
6.2	Conclusion.....	19
7.	Présentation label « cybersafe » et informatique	20
8.	Rencontre de la déléguée à l'intégration.....	21
8.1	Questions / Réponses	23
9.	Présentation de la promotion économique.....	24
9.1	Questions / Réponses	25
9.2	Conclusion.....	25
10.	Rencontre du délégué au Plan Climat.....	26
10.1	Questions / Réponses.....	27
10.2	Conclusion	27
11.	Balade des ponts et présentation filière Tex-Aid.....	28
11.1	Questions / Réponses.....	30
11.2	Conclusion	30
12.	Comptes communaux	31
13.	Rencontre avec les différents services de la commune et avec la Municipalité	32
13.1	Questions sur les Comptes communaux.....	32
13.2	Questions sur le rapport de gestion	33
13.3	Question d'ordre général adressée directement à la Municipalité	41
14.	Rencontre avec le cabinet fiduciaire.....	42
15.	Contrôle des vacances.....	42
16.	Suivi de vœux - Exercice 2022.....	43
17.	Vœux de la Commission de gestion - Exercice 2023.....	44
18.	Remerciements	47
19.	Conclusions générales.....	48

Photo de couverture : passerelle RC76 sur la route de la Pierre (lauréat du Prix Acier 2023 et lauréat du Prix Wakker 2022)

1. Séance constitutive

La Commission de Gestion (CoGes) s'est réunie en séance constitutive le mercredi 27 septembre 2023 à 20h00 dans la salle Federer du Centre Socioculturel.

Préambule :

Anuta Pichon, présidente sortante de la CoGes, explique aux membres les devoirs de la CoGes et rappelle le rôle de notre commission.

La CoGes a la possibilité de faire des vœux à la Municipalité qui donne réponse lors de l'année suivante. La CoGes analyse les processus actuels et la gestion passée de la commune. Elle peut inviter des expert.e-s externes selon le sujet traité et, en cas de doute procéder, s'adresser à la préfète.

Une année se déroule approximativement selon ce calendrier :

- a) Visites et rencontres potentielles de divers services/structures selon les choix exprimés par les membres de la CoGes
- b) Contrôle des préavis clôturés en 2023
- c) Rapports de gestion / finances présentés par le Greffe
- d) Séance avec la Municipalité
- e) Séance avec le cabinet de fiduciaire en présence de la CoFin
- f) Contrôles des comptes (avec un membre invité de la CoFin)
- g) Rédaction du rapport de la CoGes

Nomination de la nouvelle Présidente et du Rapporteur CoGes pour le mandat 2023-2024 :

Selon le tournus actuel, un membre du PSIG doit prendre la présidence et un membre des Vert.e-s le rôle de rapporteur. A l'unanimité des membres, Anne Oppliger (PSIG) est élue Présidente et Anton Gaillard (Les Vert.e-s) rapporteur.

La composition de la Commission est la suivante :

Présidente :	Anne Oppliger	PSIG
Rapporteur :	Anton Gaillard	Les Vert.e-s
Membres :	Sandra Chevalley	Forum
	Alfonso Izzo	Forum
	Carlo Turtora	Forum
	Ines Bortis Bagnoud	PSIG
	Gabriel Delabays	PLR+ID
	Cédric Sandoz	PLR+ID
	Taisia Terrettaz	Les Vert.e-s
	Anuta Pichon	UDC

La Commission étant constituée, Madame la Présidente ouvre officiellement la séance.

NB : Dès le 3 mai 2024, M. Geoffroy Colau remplace M. Carlo Tortura démissionnaire de son poste de Conseiller communal.
Le tournus proposé pour les prochains exercices est le suivant :

2024 - 2025 : Les Vert·e·s – Forum
2025 - 2026 : Forum – PLR+ID

Les informations aux membres de la Commission seront transmises par voie électronique et par WhatsApp.

Traitement des questions : mode de fonctionnement

La proposition de la Municipalité lors de l'exercice suivant, soit de réaliser des séances de questions, a été réitérée. La CoGes souhaite pérenniser ce mode fonctionnement.

Toutefois, elle regrette que le calendrier établi ait été aussi court (réception du rapport et des comptes le jeudi 18 avril 2024 pour une première séance de questions et réponses le lundi 29 avril 2024). La CoGes souhaite que le rapport et les comptes soient remis début avril (si les éléments ne sont pas définitifs, une version provisoire peut être envoyée) afin de laisser le temps aux commissaires d'effectuer un travail de qualité et complet et aux Municipaux et chefs de service d'établir leurs réponses par la suite.

Les réponses remises par écrit ont été, comme il se doit, reportées telles quelles. Les réponses orales ont, quant à elles, été retranscrites telles que communiquées oralement.

Planification des visites/rencontres

Après un tour de table, les membres proposent de traiter en priorité les sujets planifiés pour 2022-2023, mais qui n'ont pas pu être menés à bien, faute de temps. Ensuite, divers sujets sont proposés :

1. Ludothèque et Bibliothèque
2. Centre de Jeunes
3. Visite de l'EVAM Ecublens
4. Filière Tex-Aid
5. Visite appartement du Collège d'Epenex
6. Rencontre de la déléguée à l'intégration
7. Rencontre du délégué au Plan Climat
8. Promotion économique
9. Visite des ponts communaux
10. Visite de l'ancienne salle de réunion du Motty
11. Sécurité informatique

M. le Municipal Germain Schaffner avait suggéré une présentation du label « cybersafe » obtenu par la commune, les membres acceptent cette proposition.



2. Agenda 2023-2024

N°	Date	Heure	Événement
1	27.09.2023	20h00	Séance constitutive
2	15.11.2023	18h30	Visite de l'EVAM Ecublens
3	21.11.2023	19h00	Contrôle des préavis clôturés en 2021
4	10.01.2024	18h00	Visite de l'ancienne salle de réunion du Motty
5	16.01.2024	18h00	Visite de la Ludothèque et Bibliothèque
6	18.01.2024	18h00	Présentation label « cybersafe » et informatique
7	07.02.2024	18h00	Rencontre de la déléguée à l'intégration
8	20.02.2024	19h00	Présentation de la promotion économique
9	21.02.2024	19h00	Rencontre du délégué au Plan Climat
10	06.03.2024	17h30	Balade des ponts et présentation filière Tex-Aid
11	22.04.2024	19h00	Séance d'organisation des questions/réponses
12	29.04.2024	18h30	Rencontre Services : Affaires sociales, familiales et du logement
13	30.04.2024	18h30	Rencontre Services : Culture, jeunesse, sports, intégration et églises
14	01.05.2024	19h00	Rencontre Services : Bâtiments, évacuation des eaux et durabilité
15	01.05.2024	20h45	Rencontre Services : Travaux publics et environnement
16	02.05.2024	18h30	Rencontre Services : Activités scolaires et parascolaires
17	06.05.2024	19h00	Rencontre Services : Greffe Municipal
18	06.05.2024	19h30	Rencontre Services : Ressources humaines
19	06.05.2024	20h00	Rencontre Services : Finance et informatique
20	07.05.2024	19h00	Rencontre Services : Service des habitants
21	07.05.2024	19h30	Rencontre Services : Urbanisme
22	15.05.2024	18h00	Présentation des comptes par la Fiduciaire
23	16.05.2024	19h30	Rapport de gestion - Réponses aux vœux et choix des questions/réponses retenues pour le rapport
24	27.05.2024	18h00	Rencontre avec la Municipalité
25	28.05.2024	19h00	Rapport de gestion - 1 ^{ère} lecture
26	29.05.2024	19h30	Contrôle des vacances
27	30.05.2024	19h45	Rapport de gestion - 2 ^{ème} lecture
28	03.06.2024	19h00	Rapport de gestion - 3 ^{ème} lecture
29	06.06.2024	19h00	Rapport de gestion - 4 ^{ème} lecture et validation

3. Contrôle des préavis clôturés en 2023

La commission de gestion s'est réunie le 21 novembre 2023 pour analyser les préavis clôturés durant l'année 2023 :

Préavis	Titre	N° de compte	Dates communications municipales
2016/02	Révision PDCom-PDI	420.5890.088	22.06.2023
2013/02	RC1a - étape 2 - Requalification	430.5010.117	24.11.2022
2018/09	Tir-Fédéral/Pont Bleu RC 82 ouvrages d'art	430.5010.153	24.11.2022
2021/09	Remplacement véhicule Multifonction	430.5060.327	24.11.2022
2020/07	Déchetterie - assainissement décharge Fontanettes	450.5010.158	09.11.2023

3.1 Remarques et conclusions

Préavis n°2016/02 - Révision PDCom-PDI

Q : Pour quelle raison le Fonds du développement durable a été ponctionné de CHF 6'591.18, alors qu'une moins-value est réalisée par rapport au crédit accordé initial ? La CoGes trouve dommage de diminuer le budget de ce fonds pour un préavis communal rentré plus bas qu'initialement planifié. Pour rappel, la moins-value de dépense est de CHF 42'381.30.

R : La décision de financer la part du PDI-OL correspondant à la planification énergétique territoriale par le biais du Fonds pour le développement durable a été prise bien avant de connaître le résultat financier final. À noter que ce fonds était alors suffisamment doté et, qu'actuellement, la Municipalité a renoncé à cette pratique.

Les quatre autres préavis n'ont pas soulevé des éléments ou questions particulières.

Nombre de crédits en cours : 8
Investissements en cours de réalisation : 27



4. Visite de l'EVAM Ecublens

La commission s'est réunie le 15 novembre 2023 à 18h30 à l'EVAM. Cette réunion s'est déroulée en présence de Monsieur Vincent Sallet, responsable de foyers pour l'EVAM.

Le but de cette rencontre est de comprendre les interactions de l'EVAM d'Ecublens avec la commune.

Le site est composé de deux bâtiments doubles, voir image ci-dessous.



L'ensemble est composé d'une entrée libre avec une loge de sécurité, d'une zone de bureaux pour le personnel de l'EVAM, de deux cuisines, de sanitaires, d'une laverie, ainsi que de chambres. En plus de cela, l'on retrouve également des espaces gérés par certains résidents comme un espace coiffeur et un espace couture.

4.1 Questions / Réponses

Q : Quelles sont les interactions directes avec la commune ?

R : Les interactions se limitent à des échanges sur la situation générale ou des cas particuliers qui peuvent intervenir. D'une manière indirecte, il y a également tout ce qui concerne les transports.

Q : Comment est financé l'EVAM d'Ecublens ?

R : Il s'agit d'un financement fédéral, sur la base des différentes lois en vigueur (définition des nombres de places d'accueil et du budget relatif).

Q : Quelles sont les possibilités d'extension sur la parcelle ?

R : La capacité maximale est atteinte. La construction provisoire est prévue pour une durée de 10 ans (actuellement cela fait 5 ans que le site est en exploitation). La capacité d'accueil est de 200 personnes.

Q : Est-ce qu'il y a des incidents dus à la présence du foyer d'accueil ?

R : Le nombre de cas est assez mineur.

Q : Quelle est la participation aux activités organisées ?

R : Très élevée. En effet, il y a peu de possibilités d'activités, car le budget alloué est restreint (CHF 2'000.00 par années pour 200 personnes). Les périodes de vacances sont les plus difficiles pour les enfants, car ils doivent rester sur le site.

Q : Est-ce que les enfants ont accès aux activités sportives ?

R : Oui, pour les sports d'équipe. Cependant, comme il n'y pas de navette, il est difficile pour eux d'y participer.

Q : Quelles sont les difficultés rencontrées à l'extérieur ?

R : La principale problématique est la zone de conflit au niveau des emplacements de parcs des camions, du giratoire, de l'entrée vers le garage, ainsi que la piste cyclable qui la traverse. En effet, le trafic en journée est intense et cela crée des situations très dangereuses dues à l'absence d'aménagement piétonnier. De nombreuses personnes ont risqué une collision, notamment des enfants. Voir image ci-dessous.

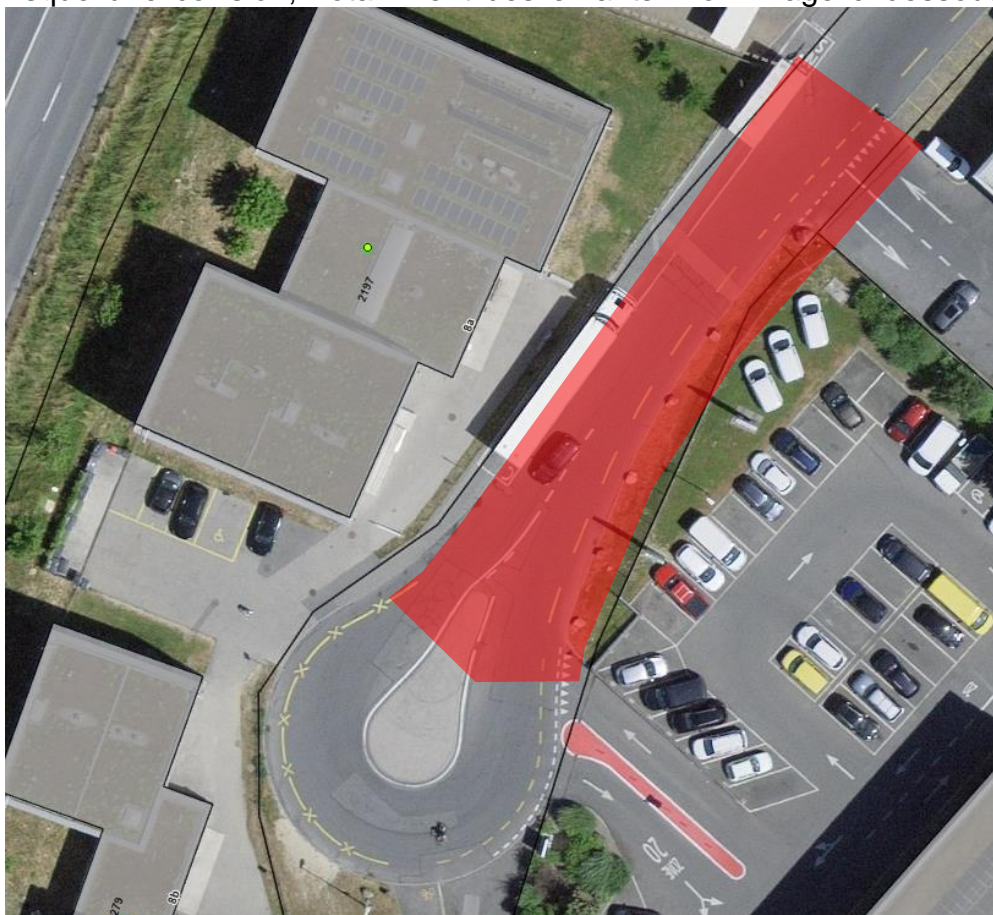


Photo 1 : Espace coiffeur



Photo 2 : Espace couture



Photo 3 : Sanitaires partagés



Photo 4 : Chambre standard



4.2 Conclusion

La visite de l'EVAM d'Ecublens a permis de mieux comprendre le fonctionnement et les interactions avec la commune de cette structure fédérale, gérée par le Canton. L'EVAM joue un rôle essentiel dans la gestion des situations d'urgence et le soutien aux personnes qui ont dû quitter leur pays souvent en raison de guerre. Les interactions avec les autorités communales sont peu nombreuses et principalement centrées sur des cas particuliers et des problématiques de transport.

Le site, financé par des fonds fédéraux, accueille 200 personnes et ne peut pas être étendu. Les incidents sont rares et la participation aux activités est élevée malgré un budget limité. Cependant, des défis persistent, notamment en termes de sécurité des piétons et des cyclistes autour du site.

La CoGes estime que la commune doit continuer à collaborer avec les autorités cantonales pour améliorer la sécurité aux abords du site et soutenir les initiatives visant à enrichir les activités disponibles pour les résidents, particulièrement pour les enfants durant les vacances.



5. Visite de l'ancienne salle de réunion du Motty

La commission s'est réunie le 10 janvier 2024 à 18h00 dans l'ancienne salle de réunion du Motty transformée en salle de fitness. Cette réunion s'est déroulée en présence de :

Mme Danièle Petoud	Municipale, Ecublens
M. Michel Grandchamp	Chef de service, Ecublens
M. Diego Canedo	Chef du personnel adjoint, Ecublens

Cet espace a été rénové en salle de fitness afin de répondre à la demande croissante des employés au sein de l'administration. En effet, auparavant, les massages assis étaient prodigués dans la salle des RH. L'augmentation des séances RH et le succès croissant des massages a favorisé la création de la salle.

Avec ce remaniement, les installations électriques ont été revues et mises aux normes actuelles. La salle a été équipée avec des engins de fitness, récupérés pour la plupart, afin de limiter les frais et éviter l'achat de matériel neuf.

Les horaires d'ouverture sont de 18 h à 20 h du lundi au samedi et l'endroit est accessible à tous les employés communaux. Des douches sont disponibles dans le bâtiment voisin.

En plus des prestations libres avec les machines, des séances de méditation sont données dans cette salle.

Santé au travail

Une inspection par une société externe a été menée en rapport à la santé au travail.

Les bureaux motorisés sont favorisés lors du remplacement et des cours de rappel sur l'ergonomie au travail sont proposés. Au sein de la commune, un petit groupe " Santé et Sécurité au travail" veille à promouvoir, outre la prévention pour la santé au travail, le bien-être et les bonnes conditions de travail.

De plus, une partie de l'administration a suivi récemment un cours de formation axé sur la prévention des maux de dos.

Chaque site a une salle d'allaitement. Les dispositions légales du temps d'allaitement requièrent de la lumière naturelle et la présence d'un frigo pour la conservation du lait. La salle du Motty pourrait servir à cela.

5.1 Questions / Réponses

Q : Quel est l'impact des installations et prestations ?

R : Il y a peu de burn-out.

Q : Est-ce que cet espace est suffisant pour couvrir les besoins ?

R : Le yoga possède trop de participants 10-12. Par conséquent, la salle du Motty est trop petite. Le yoga se déroule alors à la salle de rythmique de la Coquerellaz qui est plus adaptée.

Photo 1 : Espace Fitness et bien être



5.2 Conclusion

La visite de l'ancienne salle de réunion du Motty, transformée en salle de fitness, a permis d'évaluer les récents aménagements visant à améliorer le bien-être des employés et la santé au travail.

Les questions ont révélé que l'espace est suffisant pour la plupart des activités, bien que les séances de yoga dépassent la capacité de la salle.

La CoGes souhaite que la commune continue à soutenir ce genre de projets pour contribuer à un environnement de travail sain et sécurisé pour tous les employés.



6. Visite de la Ludothèque, Bibliothèque et Centre de jeunes

La commission s'est réunie le 16 janvier 2024 à 18h00 au Centre socioculturel qui accueille la bibliothèque et ludothèque Communal, ainsi que le Centre de jeunes.

Mme Sylvie Pittet Blanchette Municipale, Ecublens
Mme Liliane Genolet Cheffe de service, Ecublens
Mme Isabelle Emery Responsable de la Bibliothèque communale

Bibliothèque

La séance commence par une visite des locaux de la Bibliothèque, les différentes sections sont présentées (enfants, adolescents et adultes).

L'effectif est constitué de 3 bibliothécaires et 1 auxiliaire le samedi matin. De plus, 4 bénévoles s'occupent des animations et de l'équipement des livres (plastification des ouvrages).

L'espace permet de trouver plus de 22'000 documents (livres, périodiques, dvd et cd) ainsi qu'une plateforme numérique dotée de 8'000 documents. Pour renouveler la collection, 3'000 ouvrages sont achetés annuellement. Les budgets sont répartis en fonction des secteurs et selon leurs succès respectifs.

Pour rappel, l'emprunt à la Bibliothèque est gratuit, tout comme les animations.

Au total, 70 animations ont été organisées sur l'année, dont des conférences pour adultes, mais également, par exemple, une permanence senior avec Pro Senectute.

L'espace accueille aussi des animations à destination des enfants de 0 à 5 ans qui rencontrent un réel succès. En effet, lors des 14 animations réalisées, plus de 30 personnes ont été présentes. L'animation, sur les contes, a elle-même atteint une moyenne de 56 personnes.

La fréquentation est bonne puisque l'on décompte plus de 54'000 prêts en 2023. La partie en ligne compte 2'140 personnes inscrites (lecteurs actifs).

Ludothèque

La séance continue par une visite des locaux de la Ludothèque qui a été communalisée dès 2023 (la transition s'est préparée à partir de 2022 déjà).

L'effectif est constitué de 2 employés (anciens bénévoles de la précédente association) et 1 apprenti (en partenariat avec l'Institution de Lavigny, car la personne est malvoyante). De plus, il y a également des bénévoles qui s'occupent des animations pour les classes d'écoles et le contrôle des retours de jeu.

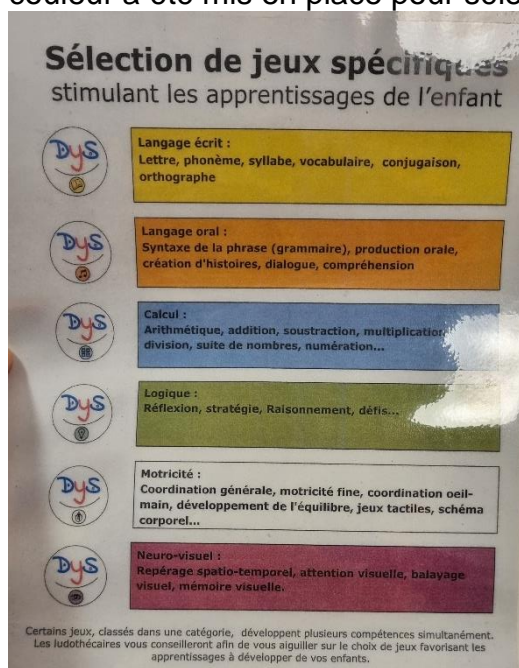
La Ludothèque compte 1'000 adhérents pour 700 utilisateurs réguliers (127 en 2021).

L'espace permet de trouver plus de 2'400 jeux, dont 270 nouveautés en 2023, sur une surface d'environ 100 m². Cette surface restreinte nécessite des opérations de « désherbage »¹ fréquentes afin de libérer de la place pour les nouveautés. Actuellement, la possibilité de jouer sur place est restreinte.

Pour renouveler la collection, un budget annuel de CHF 4'000.00 est mis à disposition. Les achats sont réalisés lors de forum de jeux, festivals, magasins de jeux régionaux ou encore en magasins traditionnels.

Divers jeux peuvent être loués tels que des jeux de société, des jeux pour enfants, des jeux d'extérieur, etc.

De plus, la ludothèque applique un programme de jeux adaptés pour les besoins spécifiques liés à la dyslexie afin de développer des compétences. Un code couleur a été mis en place pour sélectionner les jeux adaptés.



¹ Le désherbage (ou élagage, révision des collections, évaluation critique, désélection, etc.) est l'opération qui consiste à éliminer et à renouveler des collections.

Centre de Jeunes

La séance se termine par une visite des locaux du Centre de Jeunes. Avant l'ouverture de cet espace, il était situé dans les sous-sols du bâtiment Pluton.

L'effectif est constitué d'une équipe de trois animateurs, d'un travailleur social de proximité et d'un civiliste. La recherche d'un délégué jeunesse et de deux animateurs co-référents est en cours.

Le centre est dédié aux jeunes dès 11 ans (avec une moyenne d'âge de 13-14 ans) et la participation est gratuite. Il compte une fréquentation estimée de 454 jeunes en 2023 (2019 : 500 personnes). La reprise post-covid se fait encore ressentir sur la fréquentation. La répartition entre filles et garçons est d'environ 46% et 54%.

Le centre possède un espace cuisine, un studio de musique (au sous-sol), un espace ping-pong et billard et divers jeux, une pièce détente avec un écran et quelques consoles de jeux vidéo et une salle avec des ordinateurs.

Le programme est constitué en différentes thématiques (cinéma, débats, etc.) au cours de l'année, ainsi que des sorties régulières (une boîte à idées permet aux jeunes de suggérer des idées d'activités). Ces sorties, environ dix par années, sont financées en partie par les jeunes (usuellement la moitié du coût). Les jeunes qui n'ont pas les moyens financiers peuvent réaliser des petits travaux en compensation au Centre.

De plus, il existe un programme « Coup d'pouce » permettant aux jeunes d'effectuer des petits travaux (par exemple, des tâches comme du jardinage, réaliser des courses), pour les habitants d'Ecublens. Ces travaux sont rémunérés 15 CHF de l'heure et peuvent être faits dès 14 ans. Cependant le nombre de jeunes inscrits est supérieur à la demande. Il semble que la communication de cette offre n'atteigne pas toutes les personnes potentiellement intéressées.

6.1 Questions / Réponses

Bibliothèque

Q : Est-ce que les dons de livres sont acceptés ?

R : Oui, mais des conditions sont imposées. Les livres doivent être récents et dans un état impeccable.

Q : Qu'est-ce qu'il advient des livres plus utilisés ?

R : Les livres sont remis en dons à des filières secondaires comme par exemple des foyers, hôpitaux pour l'enfance, etc.

Q : Est-ce qu'il y a des livres en doubles ?

R : Oui, certains qui ont du succès peuvent être achetés en plusieurs exemplaires.

Q : Est-ce qu'il y a beaucoup de vol de livres ?

R : Les vols sont relativement rares.

Ludothèque

Q : Est-ce qu'il y a suffisamment de personnel (EPT) ?

R : Il est estimé qu'il manquerait l'équivalent de 0.6 EPT, soit une personne de plus (actuellement 1.2 EPT pour deux personnes) pour permettre une meilleure gestion (maladie, absence, etc.). Un budget auxiliaire pour des aides est prévu, ainsi que le travail bénévole qui est très important pour la structure.

Q : Est-ce que les jeux plastiques et à piles seront renouvelés, dans la mesure du possible par des jeux en bois ?

R : Oui, mais il n'y a plus beaucoup de jeux en bois massif (utilisation de bois recomposé). Il y a beaucoup de jeux avec de l'électronique, car il faut suivre ce que veut la majorité.

Photo 1 : Bibliothèque



Photo 2 : Ludothèque



Photo 3 : Ludothèque



Photo 4 : Centre de Jeunes, studio musique



6.2 Conclusion

Le personnel de la Bibliothèque et de la Ludothèque réalise un travail de qualité et est à l'écoute des utilisateurs afin d'adapter en permanence l'offre pour correspondre aux besoins et envies des utilisateurs tout en respectant les contraintes d'un budget.

La CoGes prend note que l'espace à disposition commence à arriver à saturation et que des solutions d'extension à moyen terme devront être nécessaires afin de continuer à délivrer un service de qualité dans la Bibliothèque.

Le constat est le même pour la Ludothèque, mais, comme l'espace initial est inférieur et que le nombre d'adhérents augmente fortement, la problématique semble plus urgente. En effet, selon les standards définis par la Fédération des Ludothèques suisses, il serait nécessaire d'augmenter la surface de 100 m² supplémentaires.

Concernant le Centre de Jeunes, la CoGes constate qu'il est bien géré par une équipe dynamique et motivée qui organise beaucoup d'activités.

La CoGes aimerait que l'accent soit mis sur la promotion du programme « Coup d pouce ». En effet, son développement serait bénéfique dans le renforcement des liens intergénérationnels.



7. Présentation label « cybersafe » et informatique

La commission s'est réunie le 18 janvier 2024 à 18h00 à la salle de réception de Mon Repos.

M. Germain Schaffner	Municipal, Ecublens
M. Claude Salzmann	Chef de service, Ecublens
M. Pascal Tschantz	Responsable informatique, Ecublens
M. Samuel Da Mata Romão	Informaticien, Ecublens

En ce qui concerne la sécurité informatique, il a été souligné que la commune a obtenu le label Suisse Cybersafe avec 41 points, garantissant une certification valable pour deux ans. Cette certification a permis de réduire les coûts à CHF 8'000.00 au lieu de CHF 10'000.00 grâce à une collaboration avec l'UCV.

Concernant les partenariats et les infrastructures, il a été mentionné que la commune collabore étroitement avec Bechtle Informatique pour la gestion de son système. Les serveurs sont hébergés par Brainserve à Crissier, à proximité des SIE, et sont connectés via un réseau de fibre optique communal. Les capacités de transfert sont conséquentes, avec une double ligne offrant 5'000 GB par 5'000 GB et une ligne de secours proposant 1'000 GB par 1'000 GB.

Concernant la gestion des ressources humaines, il a été souligné que Bechtle Informatique, en tant que partenaire de la commune, possède une connaissance approfondie des locaux et des tâches des responsables informatiques, ce qui permet un remplacement rapide en cas de maladie. La commune privilégie ainsi un service informatique géré de manière centralisée assurant un haut niveau de compétence et une substitution efficace du personnel en cas de besoins. Environ un tiers des coûts informatiques sont liés aux licences de programmes.

8. Rencontre de la déléguée à l'intégration

La commission s'est réunie le 07 février 2024 à 18h00 à la salle de réception de Mon Repos.

Mme Sylvie Pittet Blanchette Municipale, Ecublens
Mme Liliane Genolet Cheffe de service, Ecublens
Mme Héloïse Calame Déléguée à l'intégration

La séance commence par une introduction de Madame la Municipale sur les deux entités (Commission d'intégration et d'échange suisse-étranger et le poste de délégué à l'intégration). La première, qui fêtera ses 20 ans, comprend environ 15 membres. Au début, il s'agissait d'une commission majoritairement politique, mais, au fil du temps, elle s'est renouvelée et intègre plus de personnes membres des communautés. Celle-ci est une commission consultative de la Municipalité, elle organise la fête interculturelle.

Le poste de délégué à l'intégration a lui été créé le 1^{er} janvier 2020 avec un taux de 40% pour une année à l'essai. Il a été renouvelé et pérennisé. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le taux a même été augmenté à 50%.

La déléguée s'occupe également, en tant que Cheffe de projets, des démarches participatives menées sur la commune et tout ce qui touche aux liens avec la population (cela représente un taux complémentaire de 30%).

Fête interculturelle

La fête interculturelle est la tâche qui nécessite le plus de temps et de financement dans les activités de la déléguée. Cette manifestation a touché 11 communautés en 2023, pour un total estimé de 2'500 repas vendus, soit environ 3'000 personnes pendant la manifestation.

Cours de français

Une collaboration est faite avec « Français en jeux » pour des cours donnés dans l'Ouest Lausannois pour les enfants. Des cours gratuits sont aussi dispensés pour les parents le jeudi matin à Ecublens et cela, sans inscription.

Piccolo voice

Piccolo voice est un cours de pré-intégration destiné aux enfants avant le début de l'école enfantine. Il s'agit souvent d'enfants qui n'ont pas fréquenté de garderie. Un service de babysitting gratuit est proposé pour les parents qui ont plusieurs enfants. En effet, le cours est à l'attention de personnes ayant des moyens financiers limités.

Le cours qui propose 15 places est systématiquement plein.

Le petit monde (Association ARC-Echange)

Le but est d'offrir un espace gratuit et ouvert pour les petits enfants. Il a lieu le jeudi matin au CSCE.

Café contact

Cette offre a été lancée en avril 2022 à destination des femmes migrantes. L'objectif est d'offrir un lieu pour développer les contacts sociaux et obtenir des soutiens pour les thématiques du quotidien (administration, école, santé, etc.), ainsi que dans les démarches pour trouver un travail. Des présentations sont organisées sur des thématiques diverses avec les personnes du groupe ou des personnes externes (12 organisées en 2023).

1001 histoires

Cette animation organisée dans tous l'Ouest Lausannois vise à valoriser les langues d'origine des enfants de familles migrantes entre 0 et 6 ans. *Ces animations gratuites permettent de favoriser la langue du récit dans le cadre sécurisant de la famille et du groupe, et de découvrir le monde merveilleux de la lecture et du conte.*

- *Renforcer le lien parents-enfants, tout en valorisant le rôle des parents*
- *Stimuler l'imaginaire*
- *Permettre d'initier des solidarités inter-familles*
- *Soutenir l'éveil et la consolidation de la langue d'origine, de manière à favoriser la construction identitaire et le développement linguistique des enfants migrants*

En particulier, ce projet encourage les familles migrantes à cultiver leur langue maternelle tout en facilitant l'accès au français.²

Semaine de lutte contre le racisme

Lors de cette semaine, des activités sont organisées afin de sensibiliser sur la lutte contre le racisme. Notamment, une vidéo a été produite ou encore des activités théâtrales.

² Extrait du site Vaudfamille.ch au sujet des animations 1001 histoires

8.1 Questions / Réponses

Q : Cours de français : Comment font les parents qui travaillent ?

R : Le cours n'est pas donné en dehors des heures de travail. Mais ce dernier est déjà plein (environ 12 personnes).

Q : Piccolo voice : Est-ce que le canton participe financièrement ?

R : Oui, tous les cours sont subventionnés.

Q : Café contact : Est-ce que les hommes peuvent aussi venir ?

R : Oui cela est possible, mais l'initiative reste à destination des femmes qui sont le plus sujettes à un isolement social.

Q : Café contact : Est-ce qu'un transport est organisé pour les personnes de l'EVAM ?

R : Non aucun transport n'est réalisé à ce jour, cependant, cela serait à réfléchir.

Q : Est-ce qu'il y a des résultats et une amélioration concrète de l'intégration des personnes migrantes ? Est-ce que certaines ont trouvé un emploi ?

R : On constate une amélioration et de bons résultats sont réalisés avec le Café contact. Une personne a commencé une formation aux TL grâce à une présentation réalisée au Café contact. Le service réalise des lettres de recommandation pour soutenir le réemploi.

9. Présentation de la promotion économique

La commission s'est réunie le 20 février 2024 à 19h00 à la salle de réception de Mon Repos afin que le service présente la promotion économique de la commune.

M. Jean Cavali	Municipal, Ecublens
M. Pascal Besson	Secrétaire Municipal, Ecublens

Le Greffe Municipal joue un rôle central dans la promotion économique de la commune. Ecublens bénéficie d'un environnement propice aux affaires, notamment grâce à la présence de hautes écoles et de grandes entreprises telles que Nestlé Institute of Health Sciences et Logitech au parc scientifique, ce qui se traduit par un nombre d'emplois supérieur à celui des habitants (16'000 emplois pour 13'500 habitants).

En conclusion, il n'y a aucune difficulté et cela fonctionne bien.

Des actions de médiation ont facilité l'implantation de grandes entreprises telles qu'Unimed, renforçant ainsi le dynamisme économique local. La soirée annuelle des entreprises, organisée chez Affiro avec le soutien de Lausanne Région, favorise la création de partenariats locaux, notamment dans le cadre de circuits-courts.

Une réflexion est en cours sur le rôle de la promotion économique d'Ecublens, avec la possibilité de recourir à un expert pour mieux définir cette mission, et un financement potentiel du Canton. Le soutien d'experts externes est considéré comme essentiel pour accompagner ces démarches.

La promotion économique vise à faciliter des projets comme Ecotop et la création d'un marché sur la plaine du Croset, bien que ces initiatives nécessitent un soutien supplémentaire. La participation au Prix PERL Entreprendre Région Lausanne met en valeur les entreprises locales et renforce leur attractivité.

9.1 Questions / Réponses

Q : Combien y-a-t-il d'entreprises sur la commune ?

R : Environ 1'000 entreprises (cela concerne toutes les entreprises ou personnes inscrites au Registre du Commerce).

Q : Est-ce que l'on sait quel pourcentage des entreprises est issu de la fondation EPFL ?

R : Le pourcentage n'est pas connu, mais la présence de 131 sociétés est notée selon le site de l'EPFL.

Q : Est-ce que l'on sait quand une entreprise est en difficulté ?

R : Oui, mais les possibilités de la Commune sont très limitées.

Q : Beaucoup d'entreprises arrivent toutes seules, comme expliqué, mais pourrait-on imaginer une politique plus ciblée sur des artisans et spécialités qui ne seraient pas présents à Ecublens ?

R : Une halle existe avec de l'artisanat au sud de la commune et vers la zone LEMO. Mais, c'est pour cette raison qu'un expert sera mandaté pour lister les besoins et manques de la Commune afin de s'adapter en conséquence.

9.2 Conclusion

La promotion économique, telle que présentée, ne présente pas de lignes directrices et d'objectifs clairs. Cela n'a pas d'impact pour la commune, car la bonne situation géographique et la présence des Hautes écoles font que cette dernière ne nécessite pas de grandes actions pour fonctionner d'elle-même.

La CoGes prend acte de la volonté de mener une expertise sur la promotion économique afin de mieux la définir, et cela en adéquation du respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.



10. Rencontre du délégué au Plan Climat

La commission s'est réunie le 21 février 2024 à 19h00 au Centre Technique Communal. L'objectif est de rencontrer le délégué au plan climat et à la durabilité, notamment afin de connaître l'état d'avancement des mesures relatives au plan climat communal.

Mme Daniele Petoud	Municipale, Ecublens
M. Michel Grandchamp	Chef de service, Ecublens
M. Stanislas Gouhier	Délégué au plan climat et à la durabilité

L'année 2023 marque le début des actions du Plan Climat, avec un ensemble de mesures visant à promouvoir la durabilité environnementale à Ecublens.

Le poste de délégué climatique occupe une place centrale, bien que toutes les actions ne soient pas directement pilotées par cette personne. Un outil de suivi a été mis en place pour actualiser les actions et leur progression. Les délégués, un par service, assurent la communication interne et externe sous la coordination du délégué climatique, en veillant au respect des échéances et au suivi des actions planifiées.

La démarche participative qui a été réalisée a permis l'intégration de 80 contributions.

Les actions entreprises en 2023 comprennent par exemple :

- Développement d'une méthode de sélection d'essences d'arbres adaptées
- Opération Eco logement 2024 en collaboration avec le Service Intercommunal des Energies (SIE SA)
- Collaboration avec les Hautes écoles pour des travaux de Master visant à créer un outil d'analyse pour la thermographie des bâtiments
- Promotion de la culture urbaine à travers la végétalisation de l'espace public
- Communication régulière dans le journal de la commune et sur les réseaux sociaux pour informer sur l'avancement des actions du Plan Climat
- Organisation d'une journée de la Mobilité pour encourager les modes de déplacement durables
- Lancement d'une Coopérative citoyenne solaire, avec la mise à disposition de la toiture de la Coquerellaz
- Organisation de conférences par le Service Intercommunal des Energies (SIE) sur des sujets tels que l'énergie solaire et le chauffage durable
- Installation d'une station supplémentaire Publibike pour promouvoir les déplacements écologiques

10.1 Questions / Réponses

Q : Quelle est la satisfaction concernant la participation sur la plateforme participative ?

R : La participation est peu élevée, mais cela est dans la même mesure que les autres démarches. Environ 400 personnes ont participé.

Q : Comment est mesurée la réduction à zéro de l'empreinte carbone de l'administration ?

R : Les indicateurs sont en cours d'élaboration, notamment avec les autres communes de l'Ouest Lausannois, un bureau externe suivra différents indicateurs au gré. Des données seront déjà possibles en 2024.

10.2 Conclusion

La commission constate que certaines actions sont peu connues du public, une action de communication et de manière plus récurrente doit être menée pour toucher plus de personnes et augmenter l'adhésion. Les petites actions ont débuté, mais le constat est que les grandes actions majeures ne sont pas dans un développement avancé, car ces actions nécessitent du temps.



11. Balade des ponts et présentation filière Tex-Aid

La commission s'est réunie le 22 février 2024 à 17h30. Le parcours prévoit la visite du pont sur la Venoge et de la passerelle sur la route de la Pierre puis une présentation sur la filière Tex-Aid.

M. Germain Schaffner	Municipal, Ecublens
M. Pierre-Alain Meylan	Adjoint au chef de service, Ecublens
M. Etienne Brajon	Chef de Projets, Ecublens
M. Pascal Riner	Responsable Suisse romande, Tex-Aid

Pont sur la Venoge

L'ancien pont en bois, avait seulement 17 ans, mais montrait déjà des signes de pourrissement menaçant son intégrité. Des mesures de surveillance ont été mises en place, sachant que le premier pont avait tenu pendant 150 ans. Les garde-corps du ponceau ont été préservés.

Le choix du matériau pour la rénovation s'est porté rapidement sur le béton (BFUP) en raison du caractère humide de l'environnement et de la forte pente de 25%. Le béton précontraint a permis de réduire cette pente à 11%. La décision de ne pas élargir le pont s'explique par la complexité administrative d'un tel projet et par le souci de réutiliser les socles en béton existants pour éviter des coûts supplémentaires. De plus, il est communiqué qu'il n'y aura jamais de colonnes de vélos importantes.

Pour rappel, le SDOL avait émis un commentaire sur la largeur planifiée au vu du futur tracé de la voie verte. Le ponceau a été conçu à la même largeur pour garantir la cohérence avec le pont.

Des préoccupations ont été soulevées concernant les fibres apparentes sur la surface du pont, mais l'entreprise est chargée de les enlever régulièrement.

Passerelle sur la Route de la Pierre

Pour rappel, la passerelle constitue le premier élément de la future voie verte. Il est composé d'un caisson vide en son centre qui supporte tous les efforts.

La CoGes trouve que le cheminement à côté du pont (côté sud) est dangereux, il présente un vide de presque 1.5 m. non sécurisé. Cela pourrait être dangereux notamment de nuit comme il n'y a pas d'éclairage sur cette portion de route.

Filière Tex-Aid

La filière Tex-Aid, dont le siège est à Yverdon, représente une composante essentielle de la gestion des déchets textiles à Ecublens.

Avant, la moyenne de collecte par personne était de 4,5 kg, mais elle est désormais passée à 7 kg, témoignant de l'importance croissante de cette initiative. En 2019, 38 000 tonnes de vêtements ont été collectées.

La structure de Tex-Aid est basée sur une société anonyme, détenue à parts égales par des associations et une entreprise privée. Environ 20% des vêtements collectés sont utilisés localement, tandis que 80% sont vendus ailleurs. Parmi ceux-ci, 58% sont réutilisés comme vêtements, 17% comme chiffons de nettoyage, 17% comme isolants et 8% comme source d'énergie.

En vertu de la nouvelle ordonnance de 2019 sur les déchets urbains, la responsabilité de la collecte des textiles incombe à la commune. Actuellement, Tex-Aid compte 70 boutiques en Allemagne, avec des perspectives d'expansion, ainsi qu'une boutique en ligne.

Les textiles collectés sont recyclés pour fabriquer divers produits tels que chaussettes, pulls, sacs, etc. À Ecublens, une moyenne de 6 kg par habitant est collectée, ce qui représente un total de 85 tonnes. La commune reçoit des rétributions pour les vêtements collectés.

Les points de collecte Tex-Aid rencontrent un vif succès et sont rapidement remplis. Dans certains endroits, la collecte est effectuée quotidiennement pour répondre à la demande croissante.

Ressourcerie

La déchetterie d'Ecublens propose un espace spécifique appelé la Ressourcerie destiné au dépôt d'objets encore en état de marche pour leur offrir une seconde vie et réduire ainsi le gaspillage.

Les habitants ont la possibilité de déposer leurs objets à la Ressourcerie de la déchetterie où ils sont triés par le personnel communal. Les articles acceptés restent en exposition pendant une période maximale de 2 à 3 semaines. Passé ce délai, s'ils ne sont pas réutilisés, ils sont orientés vers les bennes de déchets.

Avant d'être éliminés, certains objets peuvent être récupérés par un antiquaire, lequel se charge de restaurer ou de valoriser ces pièces.

Il est important de noter que l'électronique et l'électroménager ne sont pas autorisés dans la Ressourcerie de la déchetterie, pour des raisons de sécurité et de réglementation.

11.1 Questions / Réponses

Q : Pont sur la Venoge : Pour quelle raison avoir réalisé une main courante que d'un côté ?

R : Pour des raisons de largeur.

Q : Passerelle sur la Route de la Pierre : Est-ce que le talus sera aménagé en prairie sauvage ?

R : Les talus sont naturels et classés avec des orchidées, et cela n'est pas possible.

Q : Tex-Aid : Quel pourcentage de la collecte concerne des habits traités en Suisse ?

R : À cause des coûts élevés en Suisse, on ne fait que les produits haut de gamme.

11.2 Conclusion

La Commission de Gestion (CoGes) est satisfaite de la réalisation des vœux exprimés par la commission ad hoc concernant l'ajout d'une main courante et l'adaptation des pointes des rambardes du pont. Cependant, elle maintient sa crainte concernant la largeur du pont rouge, qui n'est pas compatible avec une traversée mixte piéton et vélo. Cette problématique a été constatée lors de la visite, où le croisement avec des vélos rapides s'est avéré laborieux.

De plus, la CoGes s'interroge sur les possibilités de rénover le chemin menant au pont, bien que cela semble difficile en raison des contraintes liées à la zone protégée. Une alternative serait de remplacer le bitume par de la grave pour améliorer l'esthétique et la praticabilité du chemin. Pour rappel, il s'agit du futur tracé de la voie verte défini dans le PALM. La mise en place d'un revêtement adapté aux différentes mobilités devra être réalisée à terme.



12. Comptes communaux

La CoGes a été accueillie dans la Salle de réception de la Colline le 6 mai 2024 20h00 par :

M. Claude Salzmann	Boursier communal
M. Christian Maeder	Syndic
M. Pascal Besson	Secrétaire municipal
M. Germain Schaffner	Municipal

M. Salzmann nous a présenté de manière exhaustive les diverses composantes concernant les aspects financiers et ceux liés à la tenue de la comptabilité communale, notamment sur les thèmes suivants :

- Analyse des impôts communaux
- Péréquation 2023 (estimations)
- Analyse financière - Gestion de la dette

Sa présentation a été fort appréciée tout spécialement par les membres ne traitant pas des questions y relatives dans leur domaine professionnel. Clarté et simplification étaient au programme et nous ont permis de mieux appréhender ces éléments primordiaux pour la bonne gestion de notre commune.

Résultats 2023 :

Comme mentionné en page 1 du Préambule des Comptes 2023 :

L'année 2023 enregistre des résultats positifs, avec un excédent de revenus de CHF 1'434'635 (après prélèvement dans les réserves générales et Anticipation RIE III) alors que le Budget 2023 prévoyait un excédent de charges plus optimiste de CHF 2'181'100. Toujours par rapport au Budget 2023, il était prévu une marge d'autofinancement de CHF 970'800, cette dernière atteint CHF 5'347'129.

À noter 2 éléments importants de cet exercice :

- La facturation d'une participation aux équipements communautaires au promoteur du quartier « Pontet-Sorge » (0,89 mio).
- Les revenus fiscaux plus élevés que prévu grâce à l'impôt sur les transactions immobilières et à la progression des impôts des personnes physiques.

13. Rencontre avec les différents services de la commune et avec la Municipalité

Pour rappel, les questions ont été adressées en premier lieu aux responsables des services par écrit et les réponses ont été développées lors d'échanges conviviaux. Des questions orales complémentaires ont également été posées.

La CoGes s'est réunie tous les soirs du 29 avril au 2 mai, ainsi que le 6 et 7 mai 2024 avec les responsables des différents dicastères concernés.

13.1 Questions sur les Comptes communaux

Sur les dix-sept questions adressées à la Municipalité sur les comptes, seules les réponses aux questions suivantes ont été retenues en raison de leur intérêt à être communiquées aux membres du Conseil :

Préambule, Page 10 - Attribution aux fonds de réserve et financement spéciaux

Q : Pourquoi un fonds pour l'Éclairage Public, étant donné que tous les luminaires ont été changés en LED ?

R : La section 431 "Éclairage public" est une section dite "Affectée", car elle est financée par une taxe spécifique de 0.30 ct/kWh. Le montant de cette taxe ne peut être affecté à d'autres dépenses que celles relatives à l'éclairage public. Dès lors, si les charges sont inférieures aux revenus, l'excédent doit être attribué à un fonds spécifique. Dans le cas contraire, l'insuffisance de financement est prélevée dans ledit fonds affecté.

Le fonds est encore utilisé pour l'amortissement du préavis de remplacement de l'ensemble du solde du parc de l'éclairage public.

150.3653.01 - Aux sociétés culturelles de l'USL

Q : Il y a une petite baisse par rapport aux comptes 2022 et au montant budgétisé.

Y'a-t-il une raison structurelle ou une décision budgétaire ?

R : Il ne s'agit pas d'une décision budgétaire. En 2022, il y avait un jubilé qui faisait que la subvention était doublée (Abbaye des Patriotes). Dans la constitution du budget, il est toujours prévu une réserve en cas de création d'une nouvelle société par exemple.

153.3170.04 - Activités et manifestations culturelles et récréatives

Q : Est-ce que des manifestations budgétisées et prévues n'ont pas été réalisées ?

R : Oui, la suite des décorations d'armoires électriques qui n'a pas encore abouti intégralement, d'autres vont suivre avec la collaboration des SIE. De plus, la biennale photo n'a également pas été renouvelée cette année.

13.2 Questions sur le rapport de gestion

Sur les soixante-trois questions adressées aux différents services et à la Municipalité sur le Rapport de gestion, seules les réponses aux questions suivantes ont été retenues en raison de leur intérêt à être communiquées aux membres du Conseil :

Page 23 - Garden party

Q : 120 participants sur combien de personnes invitées ?

R : La liste d'invitations concerne 190 invitations pour 243 personnes, soit environ la moitié.

Page 25 - Cellule de communication

Q : Quel est le montant dépensé pour "booster" les publications sur les réseaux, en particulier Facebook ? Quelle est la répartition entre services ?

R : Aucun montant pour "booster" les publications sur Facebook (ou autres réseaux sociaux).

Q : Quel est le nombre d'EPT dévolu à la cellule de communication ?

R : Il n'y a pas d'EPT spécifiquement attribué à la Cellule de communication. Les compétences internes à disposition ont été regroupées au sein d'une seule et même structure. Par expérience, il apparaît que le travail réalisé par les membres actuels représente entre 0.8 et 1.0 EPT.

Page 28 - Prix EPFL de la ville d'Ecublens

Q : Le Prix est décerné pour un travail sur la ville de Lugano. La Municipalité nous avait déjà expliqué que ce sont les hautes écoles qui choisissent le lauréat du prix et la commune valide.

Ne pourrait-on pas définir des critères pour l'attribution de ces prix afin qu'ils aient un lien, même tenu, avec la ville d'Ecublens (étudiant ayant fait ses écoles à Ecublens, sujet de la thèse en lien avec une problématique régionale, etc.) ?

R : L'EPFL a remis les travaux de Master de 16 de ses étudiants et a demandé de choisir lequel récompenser. Après examen sommaire des travaux des 16 étudiants, elle a choisi d'attribuer le Prix de la Ville d'Ecublens, remis lors de la Magistrale du 7 octobre 2023, à M. Luca Rodella pour son travail intitulé "Beyond walls / Transforming communities with Socialmaximum in Lugano (Au-delà des murs / Transformer les communautés avec un maximum social à Lugano)".

Vu la complexité et la diversité des sujets, il n'apparaît pas réaliste de fixer des critères qui seraient applicables chaque année. La Municipalité prend toutefois soin de récompenser des travaux abordant des thématiques qui pourraient être utiles à une ville comme Ecublens.

C'est l'UNIL qui informe la Municipalité du récipiendaire du Prix de la Ville d'Ecublens (en 2023, M. Nicolas Cheseaux pour la meilleure moyenne des Baccalauréats universitaires 2023 de la Faculté des Hautes études commerciales).

Page 43 - Ressources humaines : Formation continue

Q : Les résultats du Concept mis en place par M. F. Gonin sont-ils satisfaisants ?

R : Les personnes étaient surprises au début, mais les résultats sont excellents. Des séances d'informations et de formations sont réalisées. Le bilan fait avec les Chefs de service présentes de bons retours.

Page 49 - Service des affaires sociales : Préambule

Q : Quatre postes à 50% pour les remplacements imprévisibles.

Est-ce que ces personnes participent aussi aux remplacements prévisibles ?

Que font ces personnes lorsqu'elles ne sont pas sollicitées ?

R : L'objectif est de pouvoir répondre en priorité aux absences imprévisibles et de courtes durées. Ces personnes doivent permettre de réduire les problématiques de recherches de personnel remplaçant en urgence.

Ces postes ne suffisant pas à pallier l'ensemble de ces absences, il n'y aurait pas de risque de sous occupation.

Elles pourraient également le cas échéant être actives comme soutien pédagogique. À noter également que des remplacements sont aussi assurés dans les structures en interne.

Page 50 - Allocation de Noël

Q : Apparemment, il y a 542 bénéficiaires de PC et seulement 353 bons de repas distribués : pourquoi ?

R : Les personnes reçoivent toutes des courriers et sont conviées à venir les chercher.

Comme expliqué dans le rapport, le maintien du lien avec les personnes est important. Ainsi, les bénéficiaires de l'allocation de Noël sont ceux qui se sont manifestés pour l'obtention des bons repas.

La transmission d'une liste à jour des bénéficiaires des PC étant systématique depuis 2022, ce sont près de 150 bénéficiaires de PC supplémentaires qui ont pu être contactés en 2023.

Page 59 - Domino

Q : Le taux d'occupation journalier au Domino ne dépasse jamais > 80% et jamais > 86% aux P'tits loups.

Est-ce que cela signifie qu'il n'y a personne en liste d'attente ?

R : Au printemps 2022, les deux structures se sont trouvées sans direction simultanément et pendant plusieurs mois, et sans employé administratif pendant un moment également. La priorité du service a été celle de maintenir le fonctionnement des structures au quotidien. Les placements n'ont pas pu être gérés d'une manière optimale, ce qui a impacté clairement le taux d'occupation des deux structures, avec des répercussions encore sur 2023 sur l'ensemble du cycle d'accueil préscolaire. L'objectif est un taux de 90 % pour l'ensemble des structures du réseau AJESOL.

La problématique du taux est aussi liée au passage entre groupes, cela peut résulter à ces trous. De plus, des offres qui n'étaient plus adaptées ont été supprimées (par exemple, accueil du matin jusqu'au repas de midi).

Page 66 - Centre aéré

Q : Le centre propose des places pour 24 enfants.

Est-ce suffisant ?

R : Oui, cela suffit. Le dépassement du nombre de places est rare.

Q : Le personnel qui s'occupe de ces centres est-il le personnel fixe de la commune ou du personnel temporaire ?

R : Il s'agit du personnel fixe des APEMS.

Page 68 - Frais repas réfectoire

Q : Il semble que le pourcentage de participation en fonction du salaire soit plus élevé pour les bas revenus que pour les hauts.

Est-ce que le barème pourrait être lissé ?

R : Le coût moyen est de CHF 9, la part des parents est de 18% des coûts, le solde est à la charge des communes.

Page 73 - SBED : Tâches du service

Q : Dans quels cas le service se fait aider par un bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) ?

R : La Commune avait fait appel à un BAMO pour le suivi de la construction de l'APEMS de la Coquerellaz. En revanche, elle fait appel à des mandataires lors de grands projets, par exemple le bâtiment Mars.

Page 76 - Bâtiment de la place des sports du Croset

Q : Les retouches à réaliser par les entreprises ont-elles été faites ?

R : Il reste des retouches mineures.

Page 80 - SBED : Subventions

Q : Lors de subventions octroyées pour le chauffage, les 14 installations thermiques ont été remplacées par quelle type d'installation ?

R : Il s'agit de Pompe à Chaleur (PAC) pour douze installations.

Q : S'il s'agit de PAC Air-Eau, fait-on attention à la pollution sonore ?
Si c'est le cas, comment ? Y-a-t-il des normes ?

R : Oui, les installations doivent respecter les exigences de protection contre le bruit.

Q : Avec les années, la pompe à chaleur peut devenir bruyante, qui peut-on contacter ?

R : Le propriétaire est la première personne à contacter. Si celui-ci ne prend pas en compte le désagrément, c'est alors la Police qu'il faut contacter, laquelle pourra attester des nuisances.

Q : Comment la Commune peut-elle traiter ceci ?

R : Elle exigera du propriétaire de justifier la conformité de son installation. Si besoin, elle peut se faire accompagner de la Direction générale de l'environnement (DGE).

Page 80 - Fonds développement durable

Q : Il y a eu 5 subventions accordées pour l'assainissement énergétique.
Quel a été l'impact, notamment quels bâtiments étaient concernés, respectivement quelles étaient leurs surfaces ?

R : Il s'agit d'un total de 1'203 m² (2 habitats collectifs et 4 habitats individuels).

Comme il s'agit d'installation privée, il n'y a pas de données sur l'impact.

Q : Subventions pour les transports publics : est-il possible de connaître la répartition des subventions entre les différents types d'abonnements ?

R : 210 subventions : 84 demi-tarifs, 15 AG, 105 abonnements Mobilis et 6 passeports vélo.

Q : Subventions pour la mobilité : peut-on avoir un peu plus de détails sur les subventions accordées ?

Quels types de véhicule ont été subventionnés ?

R : 140 subventions : 1 scooter électrique, 1 kit de transformation vélo, 4 remorques, 5 remplacements de batterie vélo, 5 vélos classiques. 6 vélos cargo, 44 voitures électrique, 74 vélos électriques

Page 82 - Collaborations

Q : Festival de la Transition : L'événement a été évalué grâce à l'outil d'analyse de la durabilité « Manifestation verte » ; il a obtenu une note de 85 %.

Comment la Municipalité a-t-elle obtenu ce résultat, sur la base de quels indicateurs ?

Cette qualification va-t-elle être utilisée pour toutes les manifestations sur la commune ?

R : Il s'agit de l'outil Boussole 21 pour le Festival de la transition. Il sera utilisé pour chacune des manifestations. La Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE) utilise quant à elle depuis 3 ans l'outil d'autodiagnostic d'analyse de durabilité « profilEVENT » proposé par le site manifestation-verte.ch.

Page 82 - Services à la population

Q : Bacs pour la culture urbaine : à quels endroits, autres qu'Epenex, sont situés les différents bacs ?

R : Il s'agit des personnes intéressées qui proposent les emplacements. Il y en a par exemple au CSCE, proche de l'Oiseau de l'Ouest, etc.

Page 83 - Collaborations

Q : Collaboration avec Newatts à la Coquerellaz : est-ce que la coopérative a disposé de subventions du Fonds d'encouragement pour le développement durable ?

R : Non, il s'agit d'une mise à disposition gratuite de la toiture.

Page 95 - Culture et sport

Q : Les billets pour le personnel communal pour les Docks, Beausobre et le LHC ont-ils eu du succès ?

Combien de billets ont été proposés pour l'offre culturelle et combien pour l'offre sportive ?

R : 30 billets pour chaque offre sont proposés soit 90 billets en tout.

Les billets utilisés sont répartis comme suivant : 23 LHC, 14 Docks et 16 billets Beausobre, soient 53 billets utilisés.

Page 101 - Culture

Q : Les places pour l'affichage culturel sont-elles gratuites ? Avez-vous suffisamment de place pour répondre aux demandes ?

R : Oui, cela est gratuit. La demande ne dépasse pas les places à disposition. Le refus d'affichage est très rare.

Il y a en tout 17 panneaux à disposition pour de l'affichage type "F4".

Page 112 - Bibliothèque et boîtes à livres

Q : La bibliothèque gère la cabine à livres du Pontet, comment cela se passe-t-il et également pour les autres lieux ?

Y'a-t-il un tri régulier ?

R : Oui, les collaborateurs de la bibliothèque font le tri (1 fois par semaine environ).

Un responsable bénévole est nommé pour chacun des emplacements et des contrôles sont faits également pour éliminer les ouvrages sectaires ou non appropriés.

Page 118 - Service des habitants : Tâches du service

Q : Y-a-t-il un registre des badges ou cartes attribuées à la population pour la déchetterie ?

Combien des badges ont été attribués pour 2022-2023 ?

R : Les badges sont enregistrés dans le dossier de l'habitant, si nécessaire, nous pouvons éditer une liste des badges avec différents critères sur l'attribution (date, actif / inactif) et effectuer des recherches par N° de badge. Le service a attribué 280 badges en 2023 et 244 en 2022. Le service des habitants gère uniquement l'attribution, la reprise et l'annulation des accès des badges via l'ERP communal.

Q : Y-a-t-il une statistique de l'utilisation mensuelle et/ou journalière des badges ?

R : Nous avons un enregistrement de toutes les entrées via la barrière d'entrée, ce qui nous permet de comptabiliser le nombre d'utilisateurs ayant accédé à la déchetterie. Ce chiffre figure dans le rapport de gestion. D'autres statistiques non nominatives sont effectuées occasionnellement et ponctuellement afin de déterminer le nombre d'utilisateurs par heure, par jour de semaine et/ou selon les périodes bien spécifiques ; le but étant de vérifier que les horaires d'ouvertures sont adaptés ou, le cas échéant, les adapter.

Page 122 - Taxe de séjour

Q : Quelle décision a motivé l'arrêt de la taxe de séjour pour les étudiants à partir d'août 2023 ?

R : Il s'agit d'une jurisprudence du tribunal cantonal d'un étudiant d'une autre commune qui a mené à la suppression de la perception de la taxe. Le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) étudie la possibilité de mettre en place un autre système de perception.

Page 143 - Urbanisme

Q : Aménagements temporaires :

Existe-t-il une enquête sur la satisfaction des voisins sur cet aménagement temporaire ?

Avez-vous envisagé des aménagements fixes à long terme en cas d'acceptation positive de ce concept ?

R : Cela est issu de la démarche participative du Plan d'affectation communal, l'objectif était de proposer un espace à la population aussi au sud de la commune.

L'aménagement a été terminé en avril 2024, il n'y a pas encore de retour sur l'expérience.

Q : Jardins historiques :

Combien de jardins historiques possède la commune d'Ecublens ?

R : 14 sont recensés (zone église, Bassenges, site EPFL, etc.), 3 concernent la commune.

Q : Etudes intercommunales :

Quel est l'état actuel de la renaturation des cours d'eau dans notre commune ?

R : Il y a 3 cours d'eau sur la commune.

La Sorge fait l'objet d'un projet de renaturation (actuellement en standby à cause de la présence d'un collecteur)

Pour la Venoge : la suppression du seuil est en cours par le Canton.

Pour la Chamberonne : une entreprise de correction fluviale est créée pour la renaturation majeure de ce cours d'eau.

Page 144 - Mobilité douce

Q : Pour quelle raison l'opération "Cyclo mania" n'a pas été renouvelée par la commune (ou le district) ?

R : Plusieurs raisons ont mené à ce choix : Le prix est important, difficulté de traitements des données livrées et peu exhaustives (seulement 500 personnes).

Il a été privilégié la pose de compteur fixe pour établir des comptages avec des données fiables.

Page 149 - Réfection de chaussées

Q : La réfection du giratoire des Glycines ne peut être que saluée au vu de la dégradation importante qu'il avait subie.

Dans quelles mesures les TL seront sollicités si une nouvelle réfection devait intervenir dans un délai anormalement court par rapport à une route standard ?

En effet, la dégradation est majoritairement la cause des bus qui effectuent un demi-tour sur ce giratoire, lequel subit, avec la chaleur du bitume, une dégradation accélérée.

R : Les TL ne seront pas sollicités, car l'infrastructure routière est à la charge de la commune.

De plus, la réfection actuelle s'est faite sous garantie, car il y a eu un défaut de conception sur l'ouvrage routier.

Page 151 - Four derrière le bâtiment de la Place des Sports

Q : Quand pensez-vous réaménager l'accès au four à bois derrière le bâtiment de la place des sports ?

R : Historiquement construit pour les enseignants et les élèves par les doyens des anciens pavillons scolaires au chemin de la Forêt, le four a été déplacé au Croset lors de la démolition des pavillons.

Actuellement exploité périodiquement par le FC Ecublens pour des soirées pizzas, il y a lieu de réaménager les abords, entre autres l'accès.

Dès que possible, un réaménagement du site sera fait par la section "Voirie et Espaces Verts" du Service des travaux publics et de l'environnement, sans pour l'heure être en mesure de fournir une date précise.

Question générale

Q : Gestion du stationnement :

Où en est le développement de la recharge électrique publique ? À ce jour, il n'existe pas de bornes de charge publique (hors EPFL) à disposition.

Est-ce que des opportunités ont été identifiées ?

Pour rappel, elle est inscrite dans le plan climat au point 3.3.2

R : Le travail est élaboré avec le SIE, deux emplacements ont été identifiés (Motty et au ch. du Croset).

De plus, une étude intercommunale de stratégie d'électromobilité va être menée.

13.3 Question d'ordre général adressée directement à la Municipalité

Une dernière rencontre avec la Municipalité *in corpore*, ainsi que M. le Secrétaire municipal, Pascal Besson, a eu lieu le 27 mai 2024 à 18h00 dans la salle de réception de Mon Repos.

Cette séance avait pour but de finaliser ou d'éclaircir quelques derniers points, dont le suivant :

Permis de fouilles et utilisation du domaine public

Q : Est-ce que tous les permis de fouille sont facturés ou il y a des exceptions pour certaines entreprises (SIE, Swisscom, etc.) ?

R : Toutes les entreprises paient leur facture

Consultation du Conseil des Jeunes

Q : Est-ce que la Municipalité a consulté le Conseil des Jeunes pour d'autres projets que ceux cités dans la réponse aux vœux de la CoGes de l'exercice 2022, soit la construction low-tech et le jardin du chemin de la colline ?

R : Non.

Rétrocession Ecublens Plage

Q : Dans quel compte est reversé le 4% sur le chiffre d'affaires de l'exploitant de la buvette Ecublens Plage et quel est le montant ?

R : Il s'agit du compte n°171.4272 pour un montant de CHF 13'600



14. Rencontre avec le cabinet fiduciaire

Cette rencontre s'est déroulée le 15 mai 2024. Outre la Commission de gestion, la Commission des finances y était également invitée.

Pour la Municipalité, étaient présents : M. Christian Maeder, Mme Danièle Petoud, M. Jean-Louis Radice, ainsi que M. Germain Schaffner accompagné par M. Pascal Besson, M. Claude Salzmänn et Mme Elisabeth Laydu. Les autres membres de la Municipalité étaient excusés en raison d'engagements ultérieurs.

La fiduciaire Fidinter SA, représentée par M. Maxime Despont et Mme Janine Wehrli, nous a présenté et commenté le rapport de vérification et répondu à diverses questions des participant-e-s.

La Fiduciaire a pu constater la concordance entre les écritures contrôlées et les documents comptables présentés. Elle relève à nouveau la très bonne qualité de la documentation, ainsi que la préparation des dossiers et les renseignements fournis par M. le Boursier communal et le service des finances.

Lors de son contrôle, la Fiduciaire n'a rencontré aucun élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et au Règlement sur la comptabilité des communes du canton de Vaud.

Sous réserve des conclusions du rapport de la Commission de gestion, elle donne un préavis favorable à l'approbation des comptes de l'exercice 2023 tels que présentés et destinés au Conseil communal.

15. Contrôle des vacances

La séance de contrôle des vacances s'est déroulée le 29 mai 2024 à la salle des sociétés.

Pour la Municipalité étaient présents : M. Christian Maeder, Mme Pascale Manzini et M. Jean Cavalli.

Après contrôle des vacances, le constat est fait que les Municipaux utilisent différents systèmes pour justifier leurs vacances (fichiers Excel, agenda numérique annoté à la main et document entièrement manuscrit).

La commission relève à nouveau qu'un système unique devrait être mis en place afin d'harmoniser le processus et permettre à la CoGes de contrôler plus efficacement les documents.

La CoGes remercie les membres de la Municipalité présents pour les explications détaillées et pertinentes en introduction de séance ainsi que pour les réponses aux diverses questions.



16. Suivi de vœux - Exercice 2022

La CoGes remercie la Municipalité pour les réponses **aux vœux** :

N° 1 - Présentations au Conseil communal

N° 2 - Visite de la Vaudoise Arena

N° 4 - Bâtiment de la place des sports

N° 5 - AJESOL

N° 6 - Réfectoire scolaire

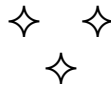
N° 9 - Prévention PolOuest

N° 10 - Contrôles vélos et trottinettes

N° 11 - Station BoxUp - Epenex

Concernant **le vœu N°3** - Bâtiment de la place des sports, la CoGes prend note de l'intérêt de la Municipalité à ce sujet, cependant elle souhaite que la Municipalité soit proactive et communique la disponibilité des infrastructures d'athlétisme aux clubs et sociétés locales et de la région qui pourraient être intéressés à créer une section sur la commune.

Quant aux **vœux N° 7** - Ecublens Plage et **N° 8** - Conseil des Jeunes, La CoGes n'est pas satisfaite des réponses communiquées et reformule de nouveaux vœux à ce sujet.



17. Vœux de la Commission de gestion - Exercice 2023

La Commission de gestion émet les vœux suivants :

Vœu n° 1 : EVAM - Transports

La CoGes souhaite que la Municipalité envisage la mise en place d'un transport en collaboration avec le Canton à destination des enfants qui souhaiteraient participer à des activités sportives ou culturelles sur la commune, notamment pendant les vacances scolaires, mais également pour les personnes de l'EVAM qui souhaitent accéder au Café Contact.

Vœu n° 2 : Coup d’pouce

La CoGes souhaite que la Municipalité fasse plus de promotion auprès de la population sur l'existence du service « Coup d’pouce ». Il y a sur notre territoire des personnes à bas revenus qui pourraient être intéressées par cette prestation.

Vœu n° 3 : Répertoire des entreprises de la commune

La CoGes souhaite que la Municipalité améliore le système de répertoire des entreprises, actuellement pas dynamique et peu pratique (il est nécessaire de choisir une catégorie sans pouvoir accéder à l'ensemble des entreprises). Il serait pratique de voir la liste des entreprises par ordre alphabétique, par exemple.

Vœu n° 4 : Planning de la Coges

La CoGes souhaite que le rapport et les comptes soient remis courant mars (en version provisoire si nécessaire). Cela pour laisser le temps aux commissaires d'effectuer un travail de qualité et complet ainsi qu'à la Municipalité et aux responsables de service d'établir leurs réponses avant les séances de questions-réponses.

Vœu n°5 : Ecublens Plage

La CoGes continue de s'interroger sur la nécessité de mettre en place un appel d'offres pour la prochaine édition d'Ecublens Plage. En effet, il semble que la délégation d'une tâche publique doit être faite après un appel d'offres ouvert lorsque celle-ci représente un chiffre d'affaires plus grand que 250'000 CHF.

De plus, nous avons pu observer que plusieurs tâches récurrentes (conciergerie, maintenance, petits travaux, arrosage de plantes, communication...) étaient confiées à des entreprises genevoise alors que notre plan climat stipule de favoriser les entreprises locales.

Dès lors, comme déjà souhaité en 2022 et en 2023, la CoGes insiste sur la nécessité de mettre en place d'un appel d'offres pour la prochaine édition 2025.

Vœu n°6 : Ludothèque

La CoGes souhaite que la Municipalité étudie l'opportunité d'agrandir la surface à disposition de la ludothèque afin que cet espace réponde aux standards définis par la Fédération des Ludothèques suisses, soit environ 100m² supplémentaires, tout en restant proche de la Bibliothèque. Les prestations que peuvent offrir la ludothèque et les conditions de travail des collaborateurs seraient grandement améliorées.

Vœu n°7 : Suivi Plan Climat

La CoGes souhaite qu'une hiérarchisation des mesures à prendre soit faite et validée par l'ensemble de la Municipalité et des chefs de service. Une plus grande implication de ces derniers (municipaux et chefs de service) est aussi souhaitée sachant que pour l'instant ce sont des employés "délégués" des différents services qui ont la responsabilité de faire respecter/diffuser les décisions prises par le groupe de délégués. Il n'est jamais aisé pour un collaborateur de devoir imposer des directives ou donner des ordres à son supérieur hiérarchique.

De plus, la CoGes souhaite que des indicateurs soient régulièrement mis à jour sur le site internet de la commune afin que la population puisse suivre les améliorations en cours.

La CoGes estime qu'un budget affecté aux actions en lien avec le plan climat devrait être inscrit dans le rapport des comptes.

De manière générale, beaucoup de petites actions sont proposées aux habitants de la commune, mais le manque de communication à leurs sujets implique que très peu de personnes en ont connaissance. Dès lors, la CoGes souhaite une communication plus efficace envers la population.

Vœu n 8 : Filière Tex-Aid

Sachant que nos points de collecte Tex-Aid sont très bien alimentés et que tous les vêtements en bon état sont envoyés pour être vendus dans 70 commerces de seconde main en Allemagne, la CoGes se pose la question de l'opportunité de demander à Tex-Aid l'ouverture d'un tel magasin dans l'Ouest lausannois afin de favoriser l'économie circulaire locale. Une autre alternative pourrait être de s'approcher de magasins de seconde main de la région.

Vœu n°9 : Manifestations vertes

La CoGes souhaite que la Municipalité impose rapidement la charte « des manifestations durables » à toutes les manifestations organisées sur la commune, y compris celles sous la responsabilité des sociétés locales. À ce titre, les organisateurs pourraient consulter l'outil mis à disposition par le Canton (Kitmanif).

Vœu n°10 : Réfectoire scolaire

La CoGes souhaite que la Municipalité envisage la mise en place d'un rabais sur les tarifs des repas à partir du 2^{ème} enfant comme cela est pratiqué à l'AJESOL.

Vœu n°11 : Plan de mobilité pour la commune

La CoGes souhaite que la Municipalité mette en place un plan de mobilité communal et scolaire afin de promouvoir des comportements plus respectueux de l'environnement en termes de mobilité au sein de l'administration.

Par ailleurs, dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges, le plan de mobilité est requis pour toute nouvelle implantation d'entreprises de plus de 50 emplois. Il serait intéressant de faire de la promotion auprès des entreprises déjà implantées. Les mesures déployées dans l'aménagement du territoire et des transports n'en seront que renforcées.

Vœu n°12 : Passerelle sur la Route de la Pierre

La CoGes souhaite que la Municipalité étudie la mise en œuvre d'un garde-corps le long du chemin des Chênes à proximité de la passerelle pour les zones qui présentent une hauteur de chute importante, conformément aux réglementations en vigueur.

Vœu n°13 : Stratégie de communication

La COGES souhaite que la Municipalité fasse un bilan des actions menées sur les réseaux sociaux de la commune, et le cas échéant élabore une vraie stratégie de communication ad hoc.



18. Remerciements

La Commission de gestion tient à remercier les Cheffes et Chefs de service, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la commune pour les réponses reçues et leur disponibilité au cours de ces visites et divers échanges, tout comme pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Elle adresse des remerciements particuliers à :

- M. Salzmann, Boursier communal, pour la précision des réponses fournies aux questions qui lui ont été posées et pour la clarté de ses explications sur les finances communales.
- M. Besson, Secrétaire municipal, pour sa collaboration très appréciée tout au long de nos nombreux échanges.
- À la Municipalité, pour sa disponibilité et pour les réponses apportées à nos questions.



19. Conclusions générales

La Commission de gestion s'est réunie 29 fois, dont 4 séances ont été consacrées à des visites (site de l'EVAM, ancienne salle de réunion du Motty, Ludothèque - Bibliothèque - Centre de jeunes et le pont sur la Venoge et de la passerelle sur la route de la Pierre).

Au cours de son mandat, la CoGes a traité les sujets suivants :

1. Label « cybersafe » et informatique
2. Intégration
3. Promotion économique
4. Filière Tex-Aid
5. Plan Climat

1. Concernant le label « Cybersafe » et la gestion informatique, la commission a relevé que les initiatives de sécurité mises en place avec des partenaires fiables, ainsi que le développement du réseau informatique pour soutenir le travail à distance en cas d'événements particuliers, sont bien exécutés et semblent suffisants.
2. En ce qui concerne l'intégration, les prestations proposées, telles qu'expliquées par la déléguée, sont cohérentes et alignées avec la politique d'intégration souhaitée. Comme souligné par la commission, l'amélioration de l'accès aux prestations pour les personnes séjournant à l'EVAM est essentielle pour atteindre les personnes concernées et intéressées.
3. Au sujet de la promotion économique, la commission n'a pas observé de réelle stratégie ni de plan de promotion. Comme souligné dans le rapport, les avantages offerts par l'environnement naturellement favorable de la commune compensent ce manque.
Néanmoins, la CoGes prend acte de la volonté de mener une expertise sur la promotion économique et encourage la Municipalité à la mettre en œuvre rapidement.
4. Pour finir, la commission s'est vue présenter les mesures mises en œuvre dans le cadre du Plan Climat. Le constat est que les « petites mesures » ont pu être démarrées avec la coordination de notre délégué ainsi que la collaboration des employés des différents services. La commission encourage la Municipalité à continuer de tout mettre en œuvre afin de mettre en route des actions majeures le plus rapidement possible afin de respecter les objectifs fixés dans le Plan.

Quant aux comptes, l'exercice 2023 a, à nouveau, enregistré des rentrées exceptionnelles (facturation d'une participation aux équipements communautaires au promoteur du quartier « Pontet-Sorge » revenus fiscaux sur les transactions immobilières et impôts des personnes physiques en progression). Ceci a permis à la commune d'avoir un résultat positif de CHF 1'434'635, ce qui représente 1.77% des revenus générés par la Ville d'Ecublens (2022 : CHF 5'379'984.00 → 6.89%).

La CoGes relève la situation financière saine de la commune pour 2023 malgré une légère augmentation de la dette due à la régularisation des décomptes de la péréquation 2021 intervenue en 2022 (16.9 millions). Le financement des investissements prévus pour les prochaines années doit faire l'objet d'une analyse détaillée pour ne pas péjorer les générations futures.

Pour rappel, le total des fonds de réserve (RIE III, investissements futurs, réserve générale, etc.) s'élève au 31.12.2023 à 29,91 millions.

Arrivée au terme de son mandat, la Commission de gestion 2023/2024 pour l'exercice 2023 vous propose, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux :

- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2023, ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2023
- de donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2023

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion 2023/2024 pour l'exercice 2023 vous remercie pour la confiance accordée quant à l'accomplissement de sa mission et vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat.

Ecublens, le 6 juin 2024

La Présidente :

Anne Oppliger

Le Rapporteur :

Anton Gaillard